



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré,
- Vu l'arrêté du 1er décembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du concours externe de l'agrégation, section sciences industrielles de l'ingénieur option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie informatique, est constitué comme suit pour la session 2023 :

**Présidente**

Mme Alix MUNIER-KORDON  
Professeure des universités

Académie de PARIS

**Vice-Président**

M. Federico BERERA  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

**Membres du jury**

M. François BACON  
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de TOULOUSE

Mme Gisèle BAREUX  
Professeure agrégée

Académie de STRASBOURG

Mme Solange BOUYSSONNADE  
Professeure agrégée

Académie de TOULOUSE

M. Laurent DELUCHE  
Professeur de chaire supérieure

Académie de BORDEAUX

M. Jean-Claude FRICOU  
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de CLERMONT-FERRAND

M. Fabien GRAVIER  
Professeur agrégé

Académie de GRENOBLE

M. Damien ICETA  
Professeur de chaire supérieure

Académie de CRETEIL

M. Florian KOLBL  
Maître de conférences des universités

Académie de VERSAILLES

Mme Angeliki KRITIKAKOU  
Maîtresse de conférences des universités

Académie de RENNES

Mme Claudia MARINICA  
Maîtresse de conférences des universités

Académie de NANTES

M. Florestan MATHURIN  
Professeur de chaire supérieure

Mme Thi-Mai-Trang NGUYEN  
Professeure des universités

M. Vincent RIBOULET  
Professeur agrégé

M. Alain ROUCAN  
Professeur agrégé

M. Ahmed SALAMAT  
Professeur agrégé

M. Laurent SIGNAC  
Professeur agrégé

Mme Stéphanie TEXIER  
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Mme Marine TORT  
Professeure agrégée

Mme Besma ZEDDINI  
Personne à compétences particulières

Académie de TOULOUSE

Académie de CRETEIL

Académie de GRENOBLE

Académie de VERSAILLES

Académie de CRETEIL

Académie de POITIERS

Académie de CRETEIL

Académie de PARIS

Académie de VERSAILLES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 02 février 2023

**Le chef du bureau DGRH D4**

**Emmanuel Gortau**